

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
tel: 416 325-2127
fax: 416 325-2156

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

À : Directrices et directeurs de l'Éducation

De : Ginette Plourde
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Date : Le 1^{er} février 2011

Objet : **Mise en œuvre des sondages de satisfaction à l'intention des parents et des élèves**

Les conseils scolaires et la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPÉLF) ont un désir commun de connaître le niveau de satisfaction des parents et des élèves vis-à-vis le système d'éducation en Ontario français. À cette fin, et selon une entente avec la DPPÉLF et le CODELF, deux sondages, un à l'intention des élèves et l'autre à l'intention des parents, ont été développés en collaboration avec le CLÉ dans le but de vérifier leur satisfaction.

Vous trouverez ci-joint les deux sondages qui ont été développés de façon à être utilisés comme tels, ou modifiés selon les besoins des conseils scolaires. Toutefois, cinq questions d'intérêt particulier pour le Ministère ont été identifiées (surlignées en jaune) : ce sont les questions fondamentales pour lesquelles le Ministère s'attend à recevoir les données provenant de votre conseil scolaire.

À la suite d'une consultation avec des représentants des conseils scolaires, le CLÉ a développé un document pour décrire les avantages et désavantages de trois différents modes d'administration des sondages et un document précisant la marche à suivre pour chacun de ces modes d'administration. Ces documents, que vous trouverez en pièces jointes, vous permettront de cibler l'approche qui convient le mieux à votre conseil scolaire. Selon vos besoins, votre conseil peut faire appel au CLÉ pour de l'appui dans l'administration des sondages.

Que votre conseil scolaire choisisse d'administrer lui-même les sondages ou qu'il fasse appel à

l'appui du CLÉ, le Ministère vous invite ensuite à faire parvenir de façon confidentielle les résultats des cinq questions fondamentales au CLÉ qui s'occupera d'en faire une analyse pour le Ministère.

Les personnes du CLÉ responsables de ce dossier sont Brigitte Cyr (directrice du service de l'évaluation : bcyr@lecle.com) et Marie-Pier Couture (coordonnatrice du service de l'évaluation : mpcouture@lecle.com). Nous demandons à votre conseil de communiquer avec Mario Gagnon (mario.gagnon@ontario.ca), qui est le coordonnateur de recherche à la DPPÉLF, d'ici le 18 février 2011, pour l'informer de la démarche que vous désirez suivre et pour établir le protocole de partage des données pour les cinq questions fondamentales.

Merci de votre collaboration,

Ginette Plourde

C.c. Leaders PAL